



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session  
23-29 avril 2009  
Bangkok

**THÈME DE LA SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION : VERS UNE  
AGRICULTURE DURABLE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE  
DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE**

(Point 8 de l'ordre du jour)

**Projet de rapport**

1. La table ronde ministérielle a commencé par un exposé de la Secrétaire exécutive sur l'étude thématique intitulée « Sustainable Agriculture and Food Security in Asia and the Pacific »<sup>1</sup>. L'exposé de la Secrétaire exécutive a été suivi par des déclarations faites par plusieurs participants de la table ronde, à savoir:

- S. E. M. Anton Apriyantono, Ministre de l'agriculture (Indonésie)
- S. E. M. Htay Oo, Ministre de l'agriculture (Myanmar)
- S. E. M. Liu Jieyi, Ministre adjoint des affaires étrangères (Chine)
- S. E. M. Mashiur Rahman, Conseil auprès du Premier ministre (Bangladesh)
- M<sup>me</sup> Ursula Schaefer-Preuss, Vice-Présidente (Banque asiatique du développement)
- M. David Nabarro, Coordonnateur (Équipe des Nations Unies sur la sécurité alimentaire)

2. Dans son exposé, la Secrétaire exécutive a souligné qu'il y avait dans la région un grand nombre de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, en dépit d'une énorme capacité de production agricole. Les causes de l'insécurité alimentaire indiquées dans l'étude thématique étaient: la pauvreté, la faiblesse des revenus agricoles qui dissuadait les petits et moyens agriculteurs d'investir, la détérioration de l'environnement, la concurrence pour les ressources naturelles, en particulier la terre et l'eau, des politiques commerciales protectionnistes, la volatilité des prix des combustibles et la spéculation, et la baisse des investissements dans la recherche-développement agricole.

<sup>1</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente E.09.II.F.12.

3. Selon l'étude thématique, l'insécurité alimentaire était susceptible de s'accroître si les tendances actuelles à long terme concernant l'accroissement de la population et la prospérité persistaient. L'étude a mis l'accent sur quatre mesures prioritaires à prendre au niveau régional pour assurer la sécurité alimentaire : mettre en place un dispositif de base de protection sociale pour faire face aux questions de sécurité alimentaire, promouvoir une agriculture durable, favoriser l'autosuffisance et l'autonomie alimentaires et établir des indicateurs de la sécurité alimentaire et du développement socioéconomique et en surveiller l'évolution.

4. Il ressort des déclarations des participants à la table ronde et des discussions qui ont suivi, que les principaux obstacles à la sécurité alimentaire dans la région étaient : les difficultés d'accès aux produits alimentaires en raison de l'extrême pauvreté et du faible pouvoir d'achat des pauvres, les menaces pour la santé résultant d'un assainissement laissant à désirer et du manque d'accès à l'eau potable, l'absence de protection sociale contre les chocs, les subventions octroyées aux agriculteurs des pays en développement, s'ajoutant à d'autres mesures qui faussent le commerce, avec pour conséquence une production et une tarification des produits agricoles non optimales. Il a été estimé que, si l'on voulait assurer la sécurité alimentaire, il fallait impérativement combattre la pauvreté et améliorer les services de soins de santé et de protection sociale.

5. Il a été noté que le défi inhérent à la sécurité alimentaire posait divers problèmes qui nécessitaient l'adoption de mesures transsectorielles concernant les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la nutrition, en veillant à intégrer l'action menée par les différentes institutions publiques.

6. Il a été en outre reconnu qu'il fallait accorder, à moyen terme, la priorité à la promotion d'une agriculture durable. Il incombait aux gouvernements d'investir dans la recherche agricole en vue d'accroître la production, tout en protégeant l'environnement. La promotion de l'agriculture non irriguée et de systèmes d'irrigation durable encouragerait une meilleure utilisation des ressources en eau. La réussite de telles mesures était toutefois tributaire du renforcement des capacités au niveau local, en particulier celle des petits agriculteurs.

7. Il a été souligné qu'il était vital de renforcer le savoir et la recherche agricoles, de développer les services de vulgarisation, de mettre en place l'infrastructure requise dans le secteur agricole et de faire en sorte que les agriculteurs aient accès au crédit. Il a été aussi noté que l'investissement dans l'agriculture avait baissé ces dernières années. Dans ces conditions, l'agriculture avait besoin d'un apport de fonds continu, de politiques bien conçues et d'institutions efficaces en mesure de protéger les intérêts des petits agriculteurs.

8. Il a été constaté que les changements climatiques commençaient à avoir un impact sur l'agriculture dans la région. Des conditions météorologiques extrêmes causées par l'évolution du climat avaient entraîné une baisse de la production vivrière et mettaient par conséquent péril la sécurité alimentaire. La sécheresse nuisait aux écosystèmes de nombreux pays de la région et la détérioration des sols constituait un problème majeur dans l'optique d'une agriculture durable. En outre, il fallait renforcer les politiques de protection des sols contre la détérioration.

9. Le plus grand défi à relever à long terme était celui posé par les changements climatiques. Il était important d'élaborer des stratégies pour renforcer la capacité d'évaluation scientifique, de prévision, d'échange d'informations et de gestion des risques des pays de la région et de rendre les collectivités plus résistantes aux effets de l'évolution du climat.

10. Il était également important de considérer l'agriculture comme un moteur de la croissance économique et sociale, en particulier dans les zones rurales. Il était essentiel d'investir dans l'agriculture et de protéger les intérêts des petits agriculteurs, et il fallait, pour ce faire, stimuler leur productivité face à la volatilité des prix. À moins que les gouvernements ne protègent les petits agriculteurs de l'augmentation des coûts des intrants et/ ou de l'effondrement des prix de leurs produits, il leur serait difficile d'améliorer leur situation. Il était crucial de promouvoir une deuxième révolution verte. Les participants ont reconnu qu'il importait d'établir un lien entre la production, la transformation et la commercialisation, en associant dans ce contexte différentes organisations, ainsi que le secteur privé, de façon à augmenter les bénéfices tirés des chaînes de valeur.

11. La Commission a été informée que les politiques commerciales jouaient un rôle important dans l'insécurité alimentaire en Asie-Pacifique. D'une part, les subventions versées aux agriculteurs des pays développés, s'ajoutant à d'autres mesures prises par ces pays qui avaient pour effet de fausser le commerce et faisaient que la production agricole n'était pas optimale, ce qui nuisait à l'environnement. D'autre part, les mesures commerciales prises par les pays en développement pour lancer des activités de production vivrière ou maintenir les activités existantes contribuaient peut-être aussi à la hausse des prix au niveau local, avec des effets néfastes sur certains segments de leurs populations. Toute tentative pour assurer la sécurité alimentaire régionale passait par l'apport de corrections au système commercial qui garantissent un traitement convenable à l'agriculture, tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

12. La Commission a reconnu le rôle essentiel de la coopération régionale dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, s'agissant notamment : a) de la stabilité des prix alimentaires, b) de la sécurité et de la gestion de l'eau, c) de la lutte contre les ravageurs dans l'agriculture et d) des questions relatives aux changements climatiques.

13. Il a été souligné que par-delà la baisse actuelle des prix des denrées et des combustibles, on devait se préparer à la remontée des prix avec la reprise économique dans la région. Il fallait éviter que la production de biocombustibles ne nuise à la production vivrière. Il a été reconnu qu'il fallait placer la sécurité alimentaire et l'agriculture en tête de liste des priorités.

14. En conclusion la Secrétaire exécutive a réaffirmé que le problème de la sécurité alimentaire nécessitait des mesures à court terme pour améliorer l'accès aux denrées, à moyen terme pour promouvoir une agriculture durable et une stratégie à long terme pour atténuer les effets des changements climatiques sur la production agricole et s'y adapter.